

Questionnaire adressé aux partis politiques à l'occasion des élections législatives et européennes du 7 juin 2009

1) Constitution luxembourgeoise et institutions

- a. Comment votre parti politique entend-il s'engager concrètement pour le respect de la séparation des pouvoirs ? Comment vous situez-vous par rapport à des tutelles ministérielles séparées pour la Justice et la Police ?
- b. Quelles sont les mesures que vous préconisez pour garantir une justice indépendante, faciliter l'accès à la justice, des délais raisonnables de traitement des cas ?

2) Protection du citoyen et liberté individuelle

- a. Votre parti politique s'engage-t-il à mettre fin à l'emprisonnement de mineurs au Luxembourg dès la première année de la nouvelle législature ?
- b. Quel est la position de votre parti par rapport à un large débat parlementaire sur la politique carcérale au cours de la prochaine législature ?
- c. Quelle est la position de votre parti sur la surveillance par caméras vidéo de l'espace public et sur la protection des données à caractère personnel ?
- d. Quelle est votre position concernant l'introduction du témoignage anonyme en justice ?
- e. Quel suivi entendez-vous donner aux rapports annuels du Médiateur et de l'Ombudscomité fir d'Rechter vum Kand (ORK) ?
- f. Envisagez-vous d'augmenter les moyens de l'ORK ?
- g. Quels moyens et compétences supplémentaires envisagez-vous d'attribuer au Centre pour l'Egalité de Traitement par analogie avec ceux de la HALDE française ?
- h. Envisagez-vous d'augmenter la confidentialité des recensements de la population et des recensements fiscaux, à commencer par la collecte des formulaires ?
- i. Quelles sont vos positions concernant le respect des Droits de l'Homme ainsi que l'introduction d'une charte des patients dans les hôpitaux, les hôpitaux psychiatriques, les maisons de soins et les maisons de retraite et de gériatrie ?

3) Promotion des Droits de l'Homme

- a. Votre parti fera-t-il inscrire l'enseignement des Droits de l'Homme dans les programmes scolaires ?
- b. Comptez-vous œuvrer pour la création d'une Maison des Droits de l'Homme ? (regroupement du Médiateur, de l'ORK, de la Commission Consultative des Droits de l'Homme Luxembourg et du Centre pour l'Egalité de Traitement)

4) Champ d'action des ONG

- a. Quel droit d'ester en justice votre parti accordera-t-il aux ONG oeuvrant pour la défense des Droits de l'Homme ?

5) Respect et application des conventions internationales

- a. Dans quels délais comptez-vous faire ratifier la Convention du 18 décembre 1990 sur les droits des migrants et de leurs familles et la Convention du 13 décembre 2006 relative aux droits des personnes handicapées ?
- b. Les engagements militaires OPEX de l'armée luxembourgeoise sont-ils, d'après vous, couverts par la Charte des Nations Unies ? Tout engagement de l'armée à l'étranger ne devrait-il pas procéder d'un vote du parlement ?